

FORMATION

Mise à niveau « REGLES PROFESSIONNELLES CP 2012 » - Edition 2018

Artisans • Architectes • Bureaux d'études • Entrepreneurs • Maîtres d'œuvre

Formation organisée par :



Contexte	<ul style="list-style-type: none">• Après une première approche de la construction en botte de paille comme matériau d'isolation, le professionnel se doit de connaître plus en détail les éléments clefs de la réglementation et des règles professionnelles de la construction paille en particulier. L'accès à l'attestation Pro-Paille par la VAE est ainsi facilité• Les personnes déjà formées Pro-Paille peuvent mettre à jour leurs connaissances• Les salariés d'une structure disposant déjà d'une attestation « Pro-Paille » peuvent prendre connaissance du contenu de ces règles sans réaliser l'intégralité de la formation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre l'intérêt de ces règles• Connaître et maîtriser les différents contenus des règles professionnelles CP 2012 révisées• Se préparer à la formation Pro-Paille en VAE
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">• Aucun prérequis• Pour ceux qui veulent poursuivre la VAE une expérience significative en construction paille est nécessaire
Intervenant	Aymeric Prigent – Formateur Pro-Paille
Durée	1 jour – 7 h de formation Possibilité de coupler avec la VAE (Validation des acquis de l'expérience) 2 jours en Juillet (12h, 1h d'entretien à prévoir en amont)
Dates	1 jour - le 1^{er} juillet 2019 - (VAE Pro-Paille les 8 et 9 Juillet 2019)
Lieu	ACCORT-Paille – 59 Avenue de la Marne - 45000 ORLEANS
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• Formation théorique en salle• Les exposés s'appuient sur des exercices
Effectif	De 10 à 15 professionnels
Tarif	245 € avec prise en charge OPCO 175 € sans prise en charge OPCO Possibilité de coupler avec la VAE Pro-Paille sur 2 journées : 420 € avec une remise de 10 %, Soit VAE : 378 € avec prise en charge OPCO 270 € sans prise en charge OPCO Ce prix comprend les frais d'inscription, la documentation pédagogique.

FORMATION

Mise à niveau « REGLES PROFESSIONNELLES CP 2012 » - Edition 2018

Artisans • Architectes • Bureaux d'études • Entrepreneurs • Maîtres d'œuvre • Maîtres d'Ouvrage

Formation organisée par :



Programme de la journée

Matin :

Les règles professionnelles

- Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille

La formation Pro-Paille

- Aborder le contenu de la formation Pro-Paille

Le contrôle qualité

- Rédiger une fiche d'autocontrôle qualité de mise en œuvre de la paille

Les propriétés du matériau

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître ses propriétés, ses caractéristiques et ses limites

La physique du bâtiment

- Comprendre le comportement des matériaux composant une paroi de bâtiment

Après-midi :

Les principales structures en bois utilisables

- Découvrir les ossatures en bois (structure), les différents types de systèmes constructifs couverts par les règles CP2012.

La pose des bottes

- Maîtriser la pose des bottes et la manière d'assurer la qualité de mise en œuvre

Les baies et équipements

- Connaître les règles à observer pour réaliser des baies et installer des équipements dans des parois isolées en paille et contrôler la qualité de mise en œuvre des baies et équipements

Les enduits

- Aborder la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air et la gestion des interfaces entre parois courantes et ouvertures au niveau des enduits ainsi que ses applications

Les autres parements

- Connaître les autres parements

Evaluation



BULLETIN D'INSCRIPTION PAR STAGIAIRE

A retourner à ACCORT-Paille – 59 Ave de la Marne – 45000 ORLEANS

SIRET et APE

Raison sociale

Nom

Prénom

Fonction

Adresse

CP

Ville

Téléphone

Email

Session **Le 1er juillet 2019 - ORLEANS**

Je souhaite suivre la formation		Avec OPCO (1)	Sans OPCO (2)
<input type="checkbox"/>	A Journée Mise à niveau CP 2012	245 €	175 €
	VAE Tarif Normal	420 €	300 €
<input type="checkbox"/>	B VAE – 10 %	378 €	270 €
MONTANT TOTAL (1) ou (2)			

A - Mise à niveau « REGLES PROFESSIONNELLES » pour la session sus-mentionnée

B - en complément la VAE Pro-Paille 2 jours – Les 8 et 9 Juillet à NAZELLE-NEGRON (37) :

Règlement :

- Par chèque à l'ordre d'ACCORT-Paille
 Par virement
IBAN : FR76 1027 8374 5500 0125 6170 143
BIC : CMCIFR2A

- Si le règlement est effectué par un OPCO, indiquez ses coordonnées adresse ici :

Signature pour acceptation & cachet